



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
Ligue Rhône-Alpes
DISTRICT DE FOOTBALL
de HAUTE-SAVOIE et du PAYS DE GEX
4, rue des Verchères
74100 VILLE LA GRAND
Téléphone : 04 50 84 10 84 – Fax : 04 50 84 10 85
e-mail : district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

SAISON 2021- 2022
Procédures à suivre
(document à transmettre aux personnes concernées)

TRES IMPORTANT :

CHARGER L'APPLICATION « FOOTCLUBS COMPAGNON » SUR VOS TELEPHONES PORTABLES (DEPLOYE SUR LES STORES).
PERMET DE PRESENTER LES LICENCES DANS LE CADRE DES COMPETITIONS NON FMI OU EN CAS DE DEFAILLANCE DE LA FMI.
SINON, UN LISTING DES LICENCIES EDITE VIA FOOTCLUBS EN DERNIER RECOURS (SI FMI ET L'APPLICATION FOOTCLUBS COMPAGNON SONT INDISPONIBLES).

- ENGAGEMENTS EQUIPES VIA FOOTCLUBS :

A saisir sur « Footclubs » sur la nouvelle saison 2021 – 2022.

BIEN RESPECTER LA DATE LIMITE, car vous n'aurez plus la possibilité de faire les engagements et amendable pour non-respect.

Championnats :

Pour le 30 Juin 2021 dernier délai : SENIORS, SENIORS EFFECTIFS REDUITS, U20 (3 années d'âges), U17, U15 et SENIORS FEMININES.

Pour le 31 Août 2020 : FUTSAL et ENTREPRISES.

- *Aller à Saison 2021 – 2022*
- *Menu « Compétitions »*
- *Engagements*

Toutes les équipes sont pré-engagées en fonction des classements de la saison 2020 – 2021 (saison blanche reconduite à l'identique).

En colonne «Avis Club », bien cliquer sur « Accord » ou « Refus » (**NE PAS LAISSER A BLANC LA CASE**).

- Pour les nouvelles équipes : *cliquer sur « engager une équipe (en bas à droite de l'écran)»*

JOUER LE SAMEDI SOIR POUR LES SENIORS :

Pensez à indiquer dans Footclubs, vos demandes pour jouer le samedi soir pour ceux qui ont l'éclairage homologué (**TRES IMPORTANT**), pour la réalisation des calendriers car le

jumelage ou alternance en fonction de vos demandes avec vos autres équipes sera plus difficile une fois les calendriers faits.

Pour les clubs dont l'éclairage n'est pas homologué, veuillez SVP prendre contact avec la Commission des Terrains afin de programmer dans les meilleurs délais une visite de contrôle.

A partir du 1^{er} Juillet et pour le dernier niveau des Championnats Séniors, U20, U17 et U15, les engagements pourront se faire par MAIL, car l'accès à Footclubs sera devenu impossible, **mais attention**, les équipes seront alors intégrées au championnat en fonction des places disponibles.

Pour le 15 Août 2021 dernier délai pour les U18 Fém., U15 Fém., les U13 et le Foot des Enfants U11, U9 et U7

Pour les engagements U13 – U11 – U9 et U7 (nous ne tenons pas compte de la saison 2020 – 2021), les clubs choisissent leur niveau, et la Commission des Jeunes contrôlera.

- *Aller à Saison 2021 – 2022*
- *Menu « Compétitions »*
- *Engagements : cliquer sur « engager une équipe (en bas à droite de l'écran) » pour choisir le niveau*

Chaque équipe doit comporter un numéro d'équipe. Respecter un ordre chronologique en fonction du niveau (ex. D1 équipe 1 – D2 équipe 2, etc...). Pour les équipes Féminines et les particularités (par exemple : absence à certaines périodes des clubs de montagne, nécessité de mettre plus de 3 équipes U9 sur le même plateau...), merci de préciser dans les desideratas.

A partir du 16 Août pour les U13, U11, U9 et U7, les engagements se feront par MAIL « Boîte mail club », car l'accès à Footclubs sera devenu impossible. Ces équipes seront alors inscrites dans les poules comportant des Exempts.

Réorganisation des niveaux de pratique pour le Foot des Enfants U11 – U9 et U7

U11 (Plateaux en 3 phases) :

Phase 1 et 2 : poules de Brassage sur 4 niveaux (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en D4) jusqu'aux vacances d'Automne puis jusqu'aux vacances de fin d'année (plateaux de 4 équipes). Les niveaux sont au choix des clubs.

Phase 3 : Printemps –suppression de la D4 au profit de la création de la poule Départementale. L'accès à cette poule est au choix des clubs. A valider par le District. Les équipes évoluant en D4 seront automatiquement montées en D3.

U9 :

Phase 1 : Poules sur 2 niveaux jusqu'aux vacances d'Automne (plateaux de 8 équipes).

Phase 2 : Poules sur 2 niveaux jusqu'aux vacances de fin d'année (Plateaux de 8 équipes).

Phase 3 : Printemps –poules sur 2 Niveaux-

Les niveaux sont au choix des clubs ;

A l'issue des poules de brassage, plateaux de 8 équipes sur 2 niveaux.

U7 :

Plateaux à 24 équipes maximum. Phase de printemps et phase d'automne.

RAPPEL TERRAINS :

Lors de la saisie de vos engagements, nous vous demandons de bien vouloir préciser IMPERATIVEMENT le terrain en fonction de votre équipe. Opération à renouveler pour chaque équipe.

Si impossible, car le terrain n'apparaît pas, nous l'indiquer par la boîte mail officiel club.

○ - **COUPES DU DISTRICT :**

Pour toutes les catégories (Seniors, U17 et U15, Senior Féminines et U18 Féminines), les équipes seront inscrites d'office **par le District**, dès leur engagement en championnat (pour les U15, maximum 2 équipes).

En cas de refus d'engagement, les clubs doivent nous le faire savoir **pour le 15 Juillet 2021 dernier délai (par boîte mail officiel club)**, en précisant la catégorie et l'équipe concernée.

Exemple : Le club de ne souhaite pas engager en Coupe du District, la 2^{ème} équipe senior 2^e niveau, évoluant en championnat senior D2, poule ...

- **IMPRIME « DEMANDE D'ENTENTE » :**

A retourner au District par MAIL CLUB **pour le 30 Juin 2021 dernier délai. RAPPEL, seul le club responsable de l'entente inscrit son équipe Via Footclubs. C'est le District qui va créer par la suite l'entente.**

Document à télécharger sur le site du District (rubrique « Documents »)

DIFFERENTS RAPPELS

- **RAPPEL FORMULAIRE DEMANDE DE LICENCE :**

Arbitre :

Procédure par Footclubs.

Les formulaires de renouvellement de licence vous ont été envoyés par la LAuRAFoot.

Ce formulaire sera à remplir avec l'aide de l'arbitre. Veuillez ensuite respecter la procédure de demande de licence « Arbitre » par le biais de Footclubs **pour le 15 Juillet 2021 dernier délai**. Ne pas tenir compte du dossier médical lors de cette saisie.

A saisir impérativement, les coordonnées (adresse, mail, tél...) de l'arbitre sur Footclubs.

En ce qui concerne le dossier médical, celui-ci doit être envoyé par mail à chaque arbitre. Ensuite il doit être complété par le médecin, puis envoyé au District pour validation, **pour le 15 Juillet 2021 dernier délai**.

Educateur Fédéral / Moniteur / Entraîneur :

Procédure par Footclubs.

Respecter la procédure de demande de licence joueur par Footclubs.

Dans ces trois cas, pour ceux qui souhaitent jouer, obligation d'établir en plus une licence joueur (idem Moniteur).

- **RAPPEL ANNUAIRE 2020 – 2021 :**

Mise à jour sur « Footclubs » : rubrique « Organisation » - « Membres du club » des coordonnées postales, téléphoniques, et internet, du siège et des membres des clubs

NOUS VOUS DEMANDONS SVP DE BIEN VOULOIR SAISIR UN REFERENT FMI DE VOTRE CLUB VIA FOOTCLUBS.

pour le 22 Juin 2021 dernier délai (Président et correspondant)

pour le 15 Juillet 2021 dernier délai (autres membres)

(délai à respecter pour la réalisation de l'annuaire)

Sachez que lors de la saisie, ou de la modification des informations, si vous cochez, volontairement ou involontairement la case « *ne souhaite pas que ses coordonnées paraissent sur les annuaires officiels papier ou en ligne ...* », les coordonnées ne figureront pas sur notre annuaire.

- PRELEVEMENT BANCAIRE :

Pour toute nouvelle demande des clubs, ou changement de compte bancaire, veuillez nous faire parvenir un RIB.

MESSAGERIE :

Obligation d'utiliser la boîte mail officielle club

(n°d'affiliation@laurafoot.org).

En cas de non utilisation de cette boîte mail, les mails reçus seront systématiquement retournés.